

## CONTRAT DE PRÊT ENTRE LA CAISSE DE DÉFENSE DE L'ACPPU ET

	[nom du syndicat membre]	
<i>membre]</i> la somme reçu en tant que prê	e de l'ACPPU accepte de prêter à de dollars ( et de soutien de grève avec modalités de règlements de la Caisse de défense de	
remboursés dan mois suivant la i	effectués dans le cadre d'un prêt de sons un délai d'un an au plus; aucun intélifin de la grève. Après six mois, des int ux actuel payé sur les bons du Trésor	rêt n'est exigé pendant les six premiers érêts sont exigés, d'un montant
SIGNÉ ce jour (	de 2022.	
Nom du syndicat _ membre : -		
Par : [signature] _		
Nom:	Président/Présidente du syndicat	Sarah Godwin
	Président/Présidente du syndicat membre	Secrétaire de la Caisse de défense
Par : [signature] _		
Nom: _	Trésorier/Trésorière du syndicat membre	
Nous avons l'autori	té d'agir au nom du syndicat.	

